



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2020**

Nombre de membres :

En exercice :	27
Présents :	27
Votants :	27

Date de la convocation : 20 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vingt mai, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Michèle NADEAU, Maire sortant.

Présents : Noëlle CHENOT, Yvan LE NEVÉ, Marie-Paule LOISEAU, Éric MAHÉ, Claudine PELTIER, Jean-Paul LE BIHAN, Céline BERCETCHE, Patrick CAILLEAU, Simone LE NEVE, Gaël LACROIX, Virginie TOUZARD, Stéphane PEDRONO, Maryse GOUBIN, Hervé RIO, Marylène RETAILLEAU, François PERIN, Nadine GUILLON, Frédéric PAUL, Josiane HENRY, Vincent TANGUY, Annie PERIN, Thierry JOUBERT, Sophie JEANNIOT, Michèle NADEAU, Gérard LELOUP, Marie-Hélène MOUNIAMA-DUCAP, André MARNIER.

Secrétaire de séance : Virginie TOUZARD

Mme Michèle NADEAU « souhaite remercier tous les Surzurois qui ont approuvé les valeurs que nous avons énoncées, et respectées. Solidarité et équité ne sont que de vains mots s'ils ne sont pas mis en pratique. Pendant ces six années, nous avons assuré une gestion maîtrisée et assumé nos responsabilités dans une ambiance de travail soutenue.

La démocratie s'est exprimée. Les électeurs surzurois souhaitent le changement. Nous espérons qu'il se fera dans le respect de ces mêmes valeurs.

Au regard du nombre de messages de remerciements reçus des Surzurois et Surzuroises, je pourrais en éditer un florilège. Ce soir, je vous cite un extrait de l'un d'entre eux, reçu en mars dernier :

En ce moment humainement délicat, je tiens à témoigner tous mes respects aux élus. Depuis de nombreuses années, une forte majorité de citoyens ne sont que des consommateurs passifs et individualistes de la société, méconnaissant par ce fait, ses structures et leurs compétences, confondant responsabilité et culpabilité des élus, conviction personnelle et certitude.

Cette inculture politique amène à croire que les élus ont des capacités surnaturelles qui leur permettent de maîtriser tous les corps de métiers publics et privés, alors qu'au sein de ceux-ci j'ai de plus en plus de doute sur le professionnalisme de certains.

Une inculture politique qui amène à juger les élus, non pas sur leur investissement que je sais extraordinaire pour beaucoup ou sur leurs compétences et leurs responsabilités statutaires mais à partir de ragots, de leur tempérament et de rumeurs nées d'incompréhension, parfois de malveillance, parfois d'une maladresse. L'élu est avant tout un être humain avec ses qualités et ses faiblesses mais par nature soucieux de l'intérêt général.

Ainsi va la démocratie aujourd'hui, mais où va-t-elle ?

Par modestie, je vous fais part grâce de la suite...

Ce type de témoignage me reconforte dans un moment difficile car c'est la reconnaissance de toute l'énergie portée par moi-même et mon équipe au cours de ce mandat. Nous nous sommes impliqués, sans compter nos heures, avec droiture et honnêteté au service de la communauté surzuroise. Les résultats sont là, tangibles, indiscutables. La nouvelle équipe pourra envisager un avenir pour la commune avec des finances que nous n'avions pas en 2014.

On me reproche ma rigidité. Il me semble que pour exercer le pouvoir, il faut savoir résister aux multiples influences de tous bords qui ne cherchent que des intérêts personnels. C'est vrai, la politique des petits amis et des grands arrangements n'a pas été la mienne. Néanmoins, j'ai toujours recherché et trouvé, avec mes interlocuteurs, les meilleures solutions possibles.

On me reproche d'avoir malmené des agents communaux. Je conteste cette vision extérieure. En effet, chaque agent doit exercer le travail pour lequel il est rémunéré, par l'argent du contribuable, avec compétence et dans le respect de la place qu'il occupe. Notre management a toujours été empreint d'empathie.

On me reproche d'avoir voulu faire une résidence pour séniors dans les locaux du presbytère. Je n'essaie pas de vous convaincre. Je reste convaincue que c'est un beau projet qui allie deux besoins : la restauration d'un patrimoine local et la réponse à une attente réelle de la population ; ceci à moindre coût pour la commune. Je crois qu'une fois terminé, tout le monde se serait félicité de ce nouvel espace en oubliant les vaines querelles, disons,...de clocher.

On me reproche de ne pas soutenir les associations. Je m'inscris en faux contre cette allégation. Les associations représentent un vrai lien social entre les personnes et leur vitalité est représentative du dynamisme d'une commune. J'ai toujours été attentive à leurs demandes, mais garante de nos deniers, je n'ai pas voulu céder aux sirènes de ceux qui en voulaient toujours plus pendant que d'autres ne demandaient que le nécessaire pour bien fonctionner. Par ailleurs, toutes les associations ne sont pas respectueuses d'un traitement équitable entre elles ; elles se reconnaîtront. Souhaitons que la prochaine mandature ne voie pas le retour des privilèges. Lorsqu'on se place en haut de la pyramide, on se doit d'être exemplaire.

On me reproche de manquer de chaleur humaine. Le nombre d'entretiens que j'ai menés en mairie en six ans prouve le contraire. Mon successeur en aura peut-être davantage...de chaleur humaine. Il devra le prouver de son côté. En effet, je cite : « Je vous informe que vous n'avez plus rien à faire pour la commune », tel est le début du message transmis à mon adjoint aux travaux mercredi dernier. Je vous fais grâce de la suite. Son ton péremptoire en dit long sur l'état d'esprit de son rédacteur et on peut en attendre des excuses, car les échanges par courriel qui ont suivi étaient emplis de haine, bien loin de la bienveillance prônée pendant la campagne.

Nous sortons la tête haute, fiers du travail, intensif, toujours accompli dans l'intérêt général. Je remercie mon équipe de 2014 pour son soutien au cours de ces six années. La grande majorité des conseillers a été constamment présente autour des adjoints et des conseillers délégués qui, eux-mêmes, se sont dévoués sans compter.

Je remercie aussi ma nouvelle équipe, celle de 2020, pour toute l'énergie qu'elle a déployée avant ces élections et pour la confiance qu'elle m'a apportée. Quatre d'entre eux la représenteront au cours de la prochaine mandature ; ils auront tout le soutien du groupe et sauront défendre nos valeurs dans l'exercice du prochain mandat.

Prochain mandat que je souhaite le plus fructueux possible. Mais la crise sanitaire, inédite, est passée par là. Après huit semaines de confinement pour limiter la pandémie liée au Coronavirus_Covid 19, le déconfinement progressif autorisé à compter du 11 mai, aura des conséquences, demain sur notre quotidien.

Si nous avons dû gérer depuis 2014 :

- Une difficile mise en place des TAP qui ne sont plus en vigueur aujourd'hui,
- Une contribution financière au redressement des comptes publics, qui perdure aujourd'hui, avec l'incidence que l'on connaît sur nos budgets,
- Deux mois de crise sanitaire...

La nouvelle municipalité, elle, devra faire face aux conséquences de cette pandémie sans précédent ; mais ne dit-on pas que « c'est au pied du mur que l'on voit le maçon ». Nous verrons donc !

Je souhaite malgré tout, et bien évidemment, le meilleur pour Surzur et ses habitants et espère voir se poursuivre l'embellissement de notre territoire communal ainsi que son rayonnement sur la Presqu'île de Rhuys et l'agglomération.

Je vous remercie pour votre écoute. »

Bordereau n°1 - Installation du Conseil Municipal

Mme Michèle NADEAU, Maire sortant, donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 15 mars dernier.

<i>Nom</i>	<i>Suffrage</i>	<i>Nom</i>	<i>Suffrage</i>	<i>Nom</i>	<i>Suffrage</i>
1. Noëlle CHENOT	1243	10. Gaël LACROIX	1243	19. Josiane HENRY	1243
2. Yvan LE NEVÉ	1243	11 Virginie TOUZARD	1243	20. Vincent TANGUY	1243
3. Marie-Paule LOISEAU	1243	12. Stéphane PEDRONO	1243	21. Annie PÉRIN	1243
4. Éric MAHÉ	1243	13. Maryse GOUBIN	1243	22. Thierry JOUBERT	1243
5. Claudine PELTIER	1243	14. Hervé RIO	1243	23. Sophie JEANNIOT	1243
6. Jean-Paul LE BIHAN	1243	15. Marylène RETAILLEAU	1243	24. Michèle NADEAU	600
7. Céline BERCETCHE	1243	16. François PÉRIN	1243	25. Gérard LELOUP	600
8. Patrick CAILLEAU	1243	17. Nadine GUILLON	1243	26. Marie-Hélène DUCAP	600
9. Simone LE NEVÉ	1243	18. Frédéric PAUL	1243	27. André MARNIER	600

Ces membres sont déclarés installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Bordereau 2 - Élection du Maire

Mme Simone LE NEVÉ, la plus âgée des membres du conseil, a pris la présidence et constaté que la condition du quorum était remplie.

Elle propose de désigner un secrétaire de séance (traditionnellement le benjamin). En conséquence, Mme Virginie TOUZARD est proposée pour remplir ces fonctions.

M Gérard LELOUP et M. André MARNIER s'abstiennent.

Mme Virginie TOUZARD est désignée secrétaire de séance.

Afin de faciliter le dépouillement des votes, il est proposé la nomination d'un assesseur en la personne de M. Vincent TANGUY.

Comme le préconise la circulaire du 15 mai 2020 relative à l'installation des organes délibérants des communes, la manipulation des bulletins au moment des dépouillements et comptages de vote peut se faire par une seule personne.

Mme Simone LE NEVÉ rappelle qu'en application de l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Mme Noëlle CHENOT se déclare candidate.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins : 27

Nombre de suffrages exprimés : 27

Noëlle CHENOT obtient 23 voix

Éric MAHÉ obtient 4 voix

Mme Noëlle CHENOT ayant obtenu la majorité absolue, **Mme Simone LE NEVÉ** la déclare élue Maire de la commune de Surzur. Elle est immédiatement installée dans ses nouvelles fonctions.

M. Éric MAHÉ remercie les personnes qui ont voté pour lui mais il précise qu'il n'était pas candidat !

Mme Noëlle CHENOT, Maire remercie vivement Mme Simone LE NEVÉ d'avoir assurée cette 1^{ère} présidence. Elle est ravie qu'elle ait pu assister à cette 1^{ère} séance du Conseil Municipal. Elle précise qu'elle reprendra la parole à l'issue de l'élection des adjoints.

Bordereau 3 – Fixation du nombre des adjoints

Mme Simone LE NEVÉ rappelle qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune de SURZUR un effectif maximum de 8 adjoints.

Mme Simone LE NEVÉ explique que le groupe majoritaire propose de désigner 6 adjoints.

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal, par **23 voix pour et 4 abstentions** (Michèle NADEAU, Gérard LELOUP, Marie-Hélène MOUNIAMA-DUCAP et André MARNIER) décide de fixer à 6 le nombre des adjoints au Maire.

Bordereau 4 – Élection des adjoints

Mme Simone LE NEVÉ rappelle qu'en application de l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après un appel de candidature, une unique liste de candidats est déposée : liste « Vivre ensemble à Surzur » : M. Patrick CAILLEAU, Mme Marie-Paule LOISEAU, M. Éric MAHÉ, Mme Claudine PELTIER, M. Jean-Paul LE BIHAN, Mme Céline BERCETCHE.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

Nb de votants : 27

Nb de bulletins : 27

Bulletins blancs : 3

La liste "Vivre ensemble à Surzur" menée par M. CAILLEAU obtient 24 voix.

La liste "Vivre ensemble à Surzur ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire et immédiatement installés, dans l'ordre du tableau :

M. Patrick CAILLEAU	1 ^{er} adjoint au Maire
Mme Marie-Paule LOISEAU	2 ^{ème} adjointe au Maire
M. Éric MAHÉ	3 ^{ème} adjoint au Maire
Mme Claudine PELTIER	4 ^{ème} adjointe au Maire
M. Jean-Paul LE BIHAN	5 ^{ème} adjoint au Maire
Mme Céline BERCETCHE	6 ^{ème} adjointe au Maire

Madame le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

Questions diverses :

Gérard LELOUP félicite Madame le Maire pour son élection à la fonction de Maire de la commune. Il ajoute : « Des premiers échanges avec vous, il ressort à l'évidence que nous ne partageons pas les mêmes valeurs, ni la même acception du terme « bienveillance » que vous avez mis en avant. C'est ce qui ressort de nos premiers échanges avec vous. Aussi, sur justifications remises à notre Directrice Générale des Services, je vous annonce les démissions de :

Michèle NADEAU, Gérard LELOUP, Nicole BONVALOT, Marcel JUTEL, Christine TEXIER, Jean-Jack BOUMENDIL, Laure JOSSET, Maurice LANGLOIS, Annick AUBIN, Sylvain PICART, Marie-Anne BLIN, Sylvain GOULARD, Anne POUFFARY.

Soutenus par le groupe Agir pour Surzur, construisons notre avenir, les représentants de cette liste au sein du Conseil Municipal seront alors : Mme Hélène DUCAP, M. André MARNIER, M. Gaspard GUCCIARDI, Mme Sylviane PEDRON.

Ils contribueront, autant que faire se peut, à alimenter un débat positif. Ils espèrent que le groupe majoritaire les respectera autant qu'eux l'ont fait dans le mandat écoulé. »

Madame le Maire remercie l'ensemble des électeurs.

« Cette prise de fonction si particulière en ces temps de crise sanitaire m'amène à remercier l'ensemble des électeurs surzurois par voie de presse et de média interposés.

Ainsi, avec plus de 67 % de suffrages pour notre liste « Vivre ensemble à Surzur », je suis extrêmement fière d'être votre nouveau Maire ce soir.

Cette confiance et cette légitimité des urnes m'imposent le devoir le devoir du changement envers les Surzurois. C'est une attente forte, que l'on a entendu, pour une gestion différente de notre commune.

Je veux assurer aux surzurois que nous sommes tous là pour « bien vivre ensemble à Surzur » et non pas seulement « agir pour Surzur ».

Je veux m'adresser ici à l'ensemble de l'équipe qui se trouve autour de moi ce soir. Je veux leur rendre hommage pour la campagne qu'ils ont menée, sans compter leur temps ni leur énergie. Nous avons

partagé, échangé, discuté, rigolé et finalement arrêté un projet commun qui me permet ce soir d'affirmer que c'est une équipe solide, qui s'engage, avec une énergie communicative et bienveillante.

Cette équipe est en grande partie nouvelle dans ces fonctions, mais vous pouvez être certains de la compétence et du dévouement de ceux qui vont dorénavant vous servir.

Nos engagements de campagne étaient clairs :

- Débats et prises en compte démocratique de la parole de tous, avec les associations, les acteurs de la vie locale et économique, les agriculteurs et ostréiculteurs, ainsi que l'ensemble des Surzurois volontaires pour partager leurs avis au sein des commissions consultatives qui vont être mises en place.
- Notre environnement et notre cadre de vie doivent nous guider dans nos choix pour la prospérité de notre commune. Et pour que toutes nos actions aient un sens profond, notre engagement de communiquer envers les Surzurois est une priorité. Ceux-ci afin de rendre compte à la population de ce qui doit être fait et de ce qui est fait à Surzur.
- Cet été ne sera pas aussi festif et joyeux que les dernières années. Le climat sanitaire nous oblige à restreindre nos activités communes. Mais dès que possible, nous reprendrons nos animations communales et en développerons car c'est aussi ça le charme de Surzur.

Maintenant je voudrais adresser toutes mes félicitations aux six adjoints élus à mes côtés. Je sais pouvoir compter sur eux et ils pourront compter sur moi pour mener à bien nos projets en total collaboration.

Je voudrais aussi saluer le travail effectué par le personnel de la commune, surtout pendant cette période inédite et si compliquée. Tous ensemble, ils ont agi avec professionnalisme et dans l'intérêt général afin de garantir la continuité des services publics alors que le reste du pays se confinait.

Alors nous aussi, nouveaux élus, nous devons nous engager pour gérer la commune dans la bienveillance et l'intérêt général, sans parti pris avec équité et clairvoyance.

Et aux quatre élus de l'opposition qui vont nous rejoindre, je voudrais leur dire que la Démocratie, c'est le débat et l'échange de point de vue. Ils ont donc leur place et un rôle nécessaire dans cette enceinte.

Leur libre expression sera naturellement garantie et je peux leur assurer que je serai toujours attentive à leurs remarques et propositions ainsi que l'ensemble du groupe majoritaire. Même si je ne garantis pas toujours pouvoir suivre leur avis.

Pour ma part, il n'y a pas de mandat municipal sans proximité. Je sais que l'une des grandes attentes des Surzurois est notre savoir-être et notre manière de les servir. Je ferai tout pour respecter cet engagement et être au contact de tous avec respect. Mais j'en attends aussi la réciprocité.

Pour finir et clore ce premier Conseil Municipal, je veux assurer aux Surzurois, que toutes les décisions prises en mon nom pour cette commune seront toujours prises avec une seule volonté : faire que l'on veuille continuer à « vivre tous ensemble à Surzur ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h20

La secrétaire de séance,

Virginie TOUZARD



Le Maire,

Noëlle CHENOT